



DÉCLARATION FNEC-FP-FO CAEN DU 27 JUIN 2018 Académie de Bordeaux

Monsieur Le Recteur,
Monsieur Le Vice-Président du Conseil Régional,
Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de
l'Éducation Nationale,

Les nouveaux projets annoncés par le gouvernement, visant tous à déclinier la logique des ordonnances à tous les secteurs afin de baisser le coût du travail, d'inverser la hiérarchie des normes, d'individualiser les droits, et d'enlever des protections aux salariés du public comme du privé, sont inacceptables pour FO.

En effet, le nouveau contrat social dans la fonction publique ayant pour objectif d'en finir avec le Statut général, le projet de réforme des retraites instaurant un système universel de retraite par points et donc une individualisation du système soumis à la valeur du point, la réforme ferroviaire cassant le statut des cheminots et détruisant le service public du chemin de fer, font partie des régressions sociales voulues par le Président de la République que nous devons combattre.

FO réaffirme son exigence de préservation du Statut général de la Fonction Publique garantissant un service public de qualité au service de tous les citoyens.

Nous souhaitons également rappeler ici notre attachement indéfectible au paritarisme dans les Commissions Administratives Paritaires. Pour FO, le rôle et les compétences des CAP sont indissociables de l'existence de la Fonction publique laïque et républicaine. L'existence d'organismes consultatifs paritaires constitue une garantie pour les personnels contre l'arbitraire et l'autoritarisme, dans la mesure où les délégués syndicaux peuvent exercer un contrôle et veiller au respect de l'égalité des droits dans l'ensemble des opérations et décisions concernant la carrière des agents. Les CAP, c'est le statut. Le statut, c'est l'égalité de traitement entre les fonctionnaires. C'est leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux.

Dans la Fonction publique, FO a toujours mis au centre de son action la défense du statut et de tous les droits et garanties qui s'y rattachent. C'est pourquoi elle n'a pas signé PPCR, contrairement à la FSU, la CFDT et l'UNSA. C'est pourquoi, avec sa fédération de fonctionnaires, la FGF-FO, la FNEC-FP-FO prendra toutes ses responsabilités pour contrer la volonté du gouvernement de vouloir laisser chaque agent seul face au chef de service pour s'en sortir, détruisant ainsi des dizaines d'années de conquête sociale et de protection collective.

Concernant la réforme territoriale :

Un récent rapport détaille les mesures et le calendrier prévus pour la réduction du nombre des académies à treize en métropole pour les calquer sur les grandes régions, en faire des agences régionales et opérer un démantèlement des statuts particuliers.

FO s'oppose aux préconisations de ce rapport, en particulier la délégation aux recteurs de régions des emplois et des crédits de chacun des budgets qui sont gérés dans le cadre de l'enseignement scolaire et supérieur. La mise en place d'un « budget régional unique, réparti en fonction des besoins territoriaux » avec une fongibilité entre les budgets de la région académique aurait pour conséquence une gestion locale des personnels au détriment des garanties collectives. C'est la mise en place d'Agences Régionales de l'Education. Il ne s'agit pas simplement d'un rapprochement entre rectorats mais d'une mutualisation des services au niveau régional, qui engendre des suppressions de postes et un bouleversement des règles de mutation pour tous les personnels.

Les DSDEN ont déjà subi les mutualisations qui ont conduit à des suppressions de postes, des surcharges de travail pour les personnels. La territorialisation déjà faite de l'opérateur CANOPÉ à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, a conduit à l'éclatement des services, aux suppressions de postes, à des déplacements inconsidérés source de stress et de fatigue pour les agents, à la disparition de son centre régional à Bordeaux et de la vente de son immeuble historique.

C'est dans ce contexte de territorialisation de l'Education nationale que le gouvernement vient de présenter son projet de loi intitulé « La liberté de choisir son avenir professionnel » prévoyant le transfert d'une partie des personnels de l'orientation à la région. L'État compte fermer les CIO et transférer les DRONISEP et placer l'orientation entre les mains des régions et des branches professionnelles. L'information sur les filières et les métiers pourrait être faite par tout le monde à l'intérieur des lycées : Psyen-EDO, professeurs principaux,

partenaires de l'école, corps intermédiaires, branches professionnelles, dans le cadre d'une convention cadre taillée sur mesure pour les besoins du patronat local.

FO demande le maintien de tous les CIO et des personnels dans l'Education Nationale.

Concernant l'Enseignement Professionnel, FO souhaite réaffirmer son attachement à l'enseignement professionnel initial scolaire et au maintien de tous les lycées professionnels. Nous rejetons la mise en place d'Unité de Formation par Apprentissage et l'introduction de la mixité des publics et des parcours dans les LP. Oui, cela mettrait en péril le statut de fonctionnaires d'état des Professeurs de LP. Quant aux dernières annonces concernant une future éventuelle réforme à la rentrée 2019, FO, avec son syndicat de l'Enseignement Pro, le SNETAA-FO, a décidé d'organiser la riposte en commençant par des actions intersyndicales. Nous ne laisserons pas faire une réforme qui irait contre les PLP. Les réformes ne se feront pas au détriment des PLP ! C'est notre préalable !

Concernant la loi ORE, les lycéens, les étudiants et l'interfédérale (FNEC FP-FO, FSU, FERC-CGT, SUD, avec l'UNEF, la FIDL, l'UNL, l'UNL-SD, le SGL) ont compris que Parcoursup était un outil de sélection pour empêcher un grand nombre de bacheliers de poursuivre des études supérieures à l'université et dans la filière de leur choix. Au niveau national, des centaines de milliers de candidats n'ont à ce jour pas de réponse favorable à leurs vœux. Pour FO, Parcoursup renforce les inégalités sociales et géographiques. La situation de nombreux lycéens de terminale est inacceptable. Nous demandons l'abandon de Parcoursup et l'abrogation de la loi Orientation et Réussite des Etudiants.

Concernant la rentrée 2018, la situation dans notre académie est aussi sous le signe de la poursuite du déficit de postes nécessaires à la réussite de tous les élèves. Suppressions de postes dans les LP, baisse des moyens en SEGPA, moins de créations de postes d'enseignants qu'en 2017 et pourtant plus d'élèves, suppressions de postes d'administratifs...

Le recours au recrutement de contractuels en lieu et place d'emplois statutaires, nous inquiète. Déjà en Gironde en 2017, 30 contractuels ont été recrutés dans le 1er degré et mis directement sur le terrain.

Malgré la souffrance croissante des salariés et des personnels, ce gouvernement continue à vouloir réformer coûte que coûte. Il ne laisse donc pas

d'autre choix que la préparation d'un rapport de force afin de bloquer cette politique.

Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, FO considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève.

C'est le sens du rassemblement interprofessionnel de jeudi 28 juin à l'appel de FO, de la CGT et de la FSU . « Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour FO

**Gisèle Deligey, Béatrice Sarnac
Marie-Laure Saulnier, Patrick Mouras
Max Sanchez, Eric Mouchet.**